



INTERNATIONAL  
FUND FOR  
AGRICULTURAL  
DEVELOPMENT

Via del Serafico, 107 • 00142 Rome, Italy • Tel. + 39-6-54591 • Fax + 39-6-5043463 • E-mail IFAD@IFAD.ORG • Telex 620330

FONDS  
INTERNATIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
AGRICOLE

FONDO  
INTERNACIONAL  
DE DESARROLLO  
AGRICOLA

الصندوق  
الدولي للتنمية  
الزراعة

**DISCOURS DE CLÔTURE  
PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT DU FIDA  
M. AL-SULTAN  
À LA SOIXANTE-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ROME, 22-23 AVRIL 1998**

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Au terme de nos travaux, j'aimerais récapituler brièvement les débats de ces deux derniers jours et les décisions que nous avons prises.

Au chapitre des questions financières, le Conseil d'administration a commencé ses délibérations par un examen de l'État des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 98/63/R.2 et additif). Il s'est félicité du bon déroulement de la reconstitution et de ce que des instruments de contribution équivalant à 84% des annonces totales ainsi que des paiements équivalant à 42% des annonces avaient été reçus. Le Conseil a invité instamment les États membres qui ne l'ont pas encore fait à déposer leurs instruments de contribution et à s'acquitter de leur premier versement.

Le Conseil a étudié le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA en 1997 (document EB 98/63/R.3). Il a noté que pour 1997 le taux de rendement était de 7,54% et dépassait ainsi les 6,6% de l'année précédente. Le Conseil a également pris note des informations qui lui ont été données sur la diversification du portefeuille de placements entreprise le dernier trimestre de 1997.

S'agissant du Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 98/63/R.4 et additif), le Conseil s'est félicité des efforts déployés pour réduire les arriérés. Il a noté que ceux-ci étaient dus pour la plupart par des pays recevant des prêts à des conditions intermédiaires. Dans ce contexte, le Conseil a exprimé l'espoir que la nouvelle politique pour ce qui a trait aux pays empruntant à des conditions ordinaires et intermédiaires contribuerait à améliorer la situation en matière d'arriérés.

Le Conseil a examiné les états financiers vérifiés du FIDA (document EB 98/63/R.5). Les administrateurs ont pris note du rapport sans réserve du Commissaire aux comptes et approuvé la recommandation de soumettre les états financiers à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs pour approbation finale.

Le Conseil d'administration a ensuite abordé les besoins de financement au titre du dix-neuvième tirage sur les contributions des Membres en 1998 (document EB 98/63/R.6) et approuvé un seul tirage obligatoire en une tranche d'un montant équivalant à 95,8 millions de USD couvrant 35% du programme de décaissement au titre des prêts et des dons. Il a été décidé de supprimer la phrase où il est question d'encourager les États membres à accélérer l'encaissement de leurs billets à ordre au-delà du minimum requis.

Le Conseil a en outre approuvé un onzième tirage sur les ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne d'un montant approximatif de 23,1 millions de USD destiné à couvrir les décaissements de prêts et de dons de la première et de la deuxième phases du Programme spécial (document EB 98/63/R.7).

Le Président du Comité de vérification des comptes a présenté le rapport du Comité (document EB 98/63/R.8/Rev.1). Le Conseil a fait sien le rapport et remercié le Comité pour le travail qu'il a accompli.

Le Conseil d'administration a nommé la République populaire de Chine et la République du Kenya au Comité de vérification des comptes (document EB 98/63/R.10). Les représentants des deux pays ont été félicités de leur nomination à ces tâches importantes.

Au titre du point additionnel de l'ordre du jour concernant la rémunération des agents des services généraux à Rome, le Conseil s'est penché sur la situation à laquelle la décision récente du Tribunal administratif de l'OIT a donné lieu. À la lumière de cet examen, le Conseil a recommandé que le projet de résolution qui figure dans le document EB 98/63/R.28 de compléter le budget du FIDA pour 1998 par un montant de 1 million de USD soit soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation par le biais d'un vote par correspondance.

Le Conseil a examiné le document EB 98/63/R.11 concernant les principes fondamentaux et la stratégie du programme de dons du FIDA. Tout en déplorant l'envoi tardif du document, les administrateurs se sont déclarés satisfaits des informations qu'il contient. Cependant, suite à un examen approfondi et à un débat sur la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, il a été décidé que de plus amples consultations dans un cadre informel s'imposaient avant que le document ne soit finalisé et qu'une décision ne soit prise pour ce qui est d'élargir les droits aux dons au titre du Mécanisme spécial d'intervention. Il a donc été décidé de prévoir ces consultations informelles autour des dates de la prochaine session du Conseil et de remettre la question sur le tapis à la session de septembre 1998.

Le rôle du FIDA dans le développement suite aux opérations d'urgence (document EB 98/63/R.12) a donné lieu à un débat tout aussi stimulant et les administrateurs ont fait l'éloge du document. Le plan proposé a reçu un accueil favorable, et certains administrateurs ont fait des suggestions très utiles pour le renforcer. Ces commentaires, notamment ceux concernant la clarification des définitions et de la coopération avec d'autres organisations du système des Nations Unies, seront pris en compte lors de l'établissement de la version définitive qui sera présentée au Conseil en septembre 1998.

Le Conseil a examiné le Rapport de situation sur l'exécution des projets (documents EB 98/63/R.13 et EB 98/63/INF.2). Le Fonds a été félicité d'avoir rendu le rapport plus analytique et plus axé sur les problèmes. Certains administrateurs ont proposé de nouvelles améliorations qui, avec les activités déjà menées au sein de l'Organisation dans ce sens, devront nous permettre d'établir l'année prochaine un document qui présente de manière analytique et claire l'état et la santé du portefeuille de projets du Fonds.

Le Conseil d'administration a examiné les ressources disponibles pour engagement (document EB 98/63/R.14) et a approuvé huit projets dont deux en Afrique, deux au Proche-Orient et Afrique du Nord, trois en Asie et Pacifique et un en Amérique latine et Caraïbes. Il a été noté que le projet pour le Bénin et le programme pour Gaza et la Cisjordanie seront supervisés directement par le Fonds.

L'abstention des États-Unis concernant les propositions pour le programme de Gaza et de Cisjordanie et le projet de Syrie sera consignée dans le procès-verbal.

Le Conseil a également approuvé cinq dons d'assistance technique: deux pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI; deux pour la recherche agricole et la formation menées par des organisations et des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI; et un à la CIARA pour la phase II du Programme régional de formation au développement rural.

Le Conseil a ensuite examiné les documents sur les activités prévues au titre des projets (document EB 98/63/R.27 et additifs) concernant les projets de la réserve. Comme je l'ai déjà fait lors des occasions précédentes, j'aimerais vous redire combien il est important que vous nous envoyiez vos commentaires et observations sur ces projets. Nous pourrons ainsi mieux tenir compte de vos voeux dans la conception des projets.

Eu égard à la révision des conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie (document EB 98/63/R.29), le Conseil s'est dit satisfait du travail de mise à jour accompli. Toutefois, les modifications étant nombreuses, les administrateurs ont estimé qu'ils avaient besoin de davantage de temps pour examiner convenablement le document avec leurs cabinets juridiques. À cet égard, il a été convenu que les administrateurs enverraient leurs observations au Bureau du Conseil général du FIDA et qu'un séminaire sur le document aurait lieu avant la prochaine session du Conseil. Pour faciliter les travaux du séminaire, le secrétariat soumettra un exposé succinct et des explications claires des modifications apportées aux Conditions générales. Ainsi, les administrateurs pourront examiner le document attentivement en vue de l'approuver à la session de septembre 1998.

Le Conseil a examiné le Rapport intérimaire sur l'évaluation (document EB 98/63/R.30) et le Rapport du Comité de l'évaluation (document EB 98/63/R.31). Le Comité a été félicité pour son rapport, pour son travail et pour le programme qu'il se propose de mener en 1998. Les administrateurs ont également insisté sur le fait qu'il était important d'examiner plus minutieusement les évaluations pendant les sessions du Conseil et ont demandé que les Membres intéressés aient accès aux documents dont dispose le Comité de l'évaluation.

S'agissant du Rapport d'étape sur le Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG (document EB 98/63/R.32), le Conseil d'administration a pris en particulier note de l'élargissement progressif du programme au cours des deux dernières années, ce qui atteste la collaboration toujours plus étroite du Fonds avec ses partenaires de la société civile.

Au titre des autres questions, le Conseil a pris note de l'exposé oral sur le bâtiment du siège du FIDA. Les administrateurs se sont dits satisfaits d'apprendre que des locaux supplémentaires seront prêts à être occupés d'ici la fin du mois prochain à IFAD II.

Toujours au titre du même point, le Conseil a examiné le Rapport d'activité sur la célébration du vingtième anniversaire du FIDA (document EB 98/63/R.33) et a noté avec intérêt le nombre d'événements prévus pour marquer cette occasion.

Le Conseil a également pris note de la mise à jour orale sur les négociations relatives au Mémorandum d'accord entre le FIDA et la Conférence des Parties concernant l'accueil par le Fonds du Mécanisme mondial, ainsi que sur la situation du recrutement du personnel pour ce mécanisme.

Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion des documents dont il a été saisi lors de cette session et noté que ces documents seront affichés sur le site public du FIDA en juillet 1998. Il va de soi que les documents de politique générale ne paraîtront que lorsqu'ils auront été définitivement mis au point et approuvés par le Conseil. Juillet 1998 marque le début de la phase intérimaire de 18 mois de la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, approuvée par le Conseil des gouverneurs en février 1998.

Avant de clore cette session, j'aimerais dire adieu à deux de nos administrateurs, Mme Katriina Kortteinen de Finlande et M. Lars-Henrik Worsoe du Danemark. C'est en votre nom à tous que je les remercie pour leur précieuse contribution aux délibérations du Conseil et que je leur fais nos meilleurs voeux pour l'avenir.

Mesdames et Messieurs, nous voilà arrivés au terme de nos travaux. Je vous remercie de vos contributions et vous souhaite un très bon retour chez vous.